



## Numéro 27 Automne 2016

Conseil municipal

Mairesse:  
Danielle Doyer

Conseillers:

Districts:

- 1 – Gilles Lavoie
- 2 – Normand Gagnon
- 3 – Georges Jalbert
- 4 – Jean-Pierre Labonté
- 5 – Jacques Dumas
- 6 – Denis Dubé

Nous joindre:  
40, avenue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 1W8

418 775-7285, #2100

Travaux publics  
418 775-5270, #2160

[www.ville.mont-joli.qc.ca](http://www.ville.mont-joli.qc.ca)



Parc du ruisseau Lebrun (250, avenue Sanatorium)

Urbanisme	2
Environnement	3
Loisirs, culture et vie communautaire	4



Quel bel été nous avons pu vivre à Mont-Joli, grâce aux différents événements, dont la Fresqu'Ô Fête et les mardis musicaux sur la scène extérieure Bois BSL du Château Landry. J'ai eu le plaisir d'ailleurs de croiser bon nombre d'entre vous.

Ce début d'automne marque déjà la planification de l'exercice budgétaire de l'année 2017 en lien avec les projets à réaliser, particulièrement en infrastructures. Un défi constant demeure, celui d'assurer le développement de Mont-Joli à la mesure de notre réalité financière. Il s'agit d'un objectif à atteindre au quotidien afin d'offrir des services attrayants aux citoyennes et citoyens dans toutes les sphères de la vie d'une collectivité comme la nôtre.

En matière de travaux d'aqueduc et d'égouts, un plan d'intervention est élaboré afin de déterminer les priorités à court et moyen terme. Les travaux envisagés pourront atteindre plus de 1 M\$ d'ici les 2 prochaines années. Un montant de 8 M\$ est également planifié pour la rénovation du Stade du centenaire. À ce sujet, je suis confiante d'obtenir des nouvelles positives à l'égard des programmes gouvernementaux où la Ville a déposé un projet.

L'allongement de la piste de l'aéroport régional et la décontamination des terrains du Parc industriel Pierre-de-Bané permettent par ailleurs

d'envisager des développements importants, notamment un projet d'hôtellerie qui compléterait l'offre de service à la clientèle touristique et d'affaires de plus en plus présente à Mont-Joli.

### Faire mieux pour les générations futures

Récemment, nous annonçons la plantation de quelque 150 arbres à différents endroits à Mont-Joli, grâce au Programme Écoconexions - de terre en air du CN. Chaque geste compte pour embellir notre ville et améliorer notre environnement. Il en va de même pour la gestion de nos matières organiques.

Le bilan de la 1ère année de mise en œuvre de la collecte des matières compostables montre que nous pouvons faire beaucoup mieux à Mont-Joli. Il faut se rappeler qu'il s'agit d'une étape obligée dans la gestion de nos résidus domestiques. Bon nombre de bacs bruns ne sont pas encore utilisés ou à peine par leur propriétaire. Ce manque d'implication fait en sorte que notre ville se situe au dernier rang, par rapport aux autres municipalités de la MRC de La Mitis, quant aux matières déposées dans le bac brun. Je suis confiante toutefois que nous améliorerons nos résultats. C'est dans ce contexte que nous augmenterons l'information à ce sujet, notamment dans le présent journal.

Bon automne !

Danielle Doyer  
Mairesse



**Gilles Lavoie**  
**District 1**

Accueil des nouveaux arrivants  
Plan des mesures d'urgence  
Travaux publics  
Fonds de retraite  
Village-relais  
Comité d'embellissement  
Ressources humaines



**Normand Gagnon**  
**District 2**

Office municipal d'habitation  
Sécurité publique  
Ressources humaines  
CODEM  
Comité revitalisation  
Murmures de la Ville  
Village-Relais  
Comité de circulation

## Abris d'hiver

Les clôtures à neige et abris d'hiver peuvent être installés depuis le 1er octobre et doivent être enlevés avant le 1er avril de l'an prochain. Le service de l'urbanisme vous rappelle que des règles pour les abris d'auto sont à respecter lors de l'installation de ces derniers.

- L'abri doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace.
- Il ne doit pas dépasser la ligne avant du terrain donnant accès à la voie publique.
- Il doit être installé à une distance minimale de 1 mètre de toute autre ligne de terrain et de la limite de la chaussée (ligne blanche, bordure de rue ou début de l'accotement) et à une distance minimale de 0,6 mètre d'une borne fontaine.

## Stationnement de nuit

Le stationnement de nuit dans les rues de la ville est interdit du 15 novembre au 15 avril, entre 23 heures et 7 heures du matin. Cette interdiction s'applique en tout temps et non seulement lorsqu'il y a des chutes de neige. Merci de votre collaboration !

## Gardez votre chien en laisse !



Dernièrement, le service du greffe recevait plusieurs commentaires de citoyens confrontés à des chiens en liberté dans les rues et parcs de la ville.

Selon le Règlement sur les animaux applicable par la Sûreté du Québec, tout gardien d'un animal doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher ce dernier d'errer, soit en l'attachant, soit en l'enclavant ou de toute autre manière. Toutefois, les chiens tenus en laisse et accompagnés de leur gardien peuvent circuler dans les endroits publics. Le parc canin est le seul endroit où l'on peut laisser son animal en liberté. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à quel point il est important de ramasser les excréments de vos animaux. Des constats d'infraction variant de 100\$ à 500\$ peuvent être émis aux personnes contrevenant au règlement.

## Disposition des feuilles mortes



Nous vous rappelons que le broyage des feuilles mortes à l'aide de la tondeuse est une façon efficace de réduire les matières résiduelles, en plus de fournir un engrais naturel à la pelouse.

Si la quantité de feuilles est trop grande et que s'en départir devient nécessaire, notez que le service des travaux publics procédera à la récolte des feuilles mortes du 31 octobre au 4 novembre prochain. Durant cette période, il est important de déposer les feuilles dans des sacs en bordure des rues. Afin de réduire les déchets, nous vous invitons à utiliser des sacs de papier compostables. Il est également possible d'aller porter les surplus de feuilles près de l'entrepôt de la Ville, situé au 143 rue Hébert.



## Avez-vous vérifié votre avertisseur de fumée ?

Depuis la commercialisation de l'avertisseur de fumée en 1980, le nombre de décès a chuté de plus de 60 % au Québec ! Il est indéniable que l'avertisseur réduit de moitié les risques de mourir dans un incendie et permet de diminuer les pertes matérielles, puisque les pompiers sont appelés plus rapidement.

### Conseils pratiques :

- Changer la pile aux changements d'heure.
- Penser à utiliser une pile longue durée (10 ans) comme une pile au lithium (des appareils contenant une pile au lithium sont disponibles sur le marché pour environ 30 \$ l'unité).
- Remplacer l'avertisseur 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier (Il faut aussi en acheter un neuf s'il est endommagé, peinturé ou s'il n'émet pas de signal au remplacement de la pile).

**Participez à la journée portes ouvertes du Service de sécurité incendie, région Mont-Joli, le 29 octobre (13h à 16h), à l'occasion de la parade de l'Halloween de la Maison des Familles de La Mitis !**  
Caserne de Mont-Joli : 1594, rue Lindsay.

## Vers une réduction des ordures

Dans le but de réduire les coûts de gestion des déchets et d'encourager la récupération et le compostage, la Ville de Mont-Joli offrira le service de collecte du bac vert selon la fréquence suivante **à partir de janvier 2017** :



- Janvier à avril : aux 3 semaines
- Mai à septembre : aux 2 semaines
- Octobre à décembre : aux 3 semaines.

Durant la période de collecte réduite, il sera permis d'utiliser

- **un 2e bac à déchet, à la condition que le premier soit rempli;**

ou

- **de déposer jusqu'à 2 sacs à ordures de format standard à côté du bac roulant, à la condition que ce dernier soit rempli.**

Le calendrier des collectes 2017 sera livré aux résidences en décembre prochain et sera bientôt disponible sur le site web de la ville.

## Saviez-vous que ?

- D'ici 2022, il nous faudra atteindre les objectifs environnementaux du Gouvernement du Québec : soit 100 % des matières organiques détournées de l'enfouissement !
- Les matières organiques représentent près de la moitié du poids des déchets domestiques.
- Nos matières organiques sont transformées en biocarburant et en amendement agricole à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup.
- Le site de Rivière-du-Loup est l'une des premières usines de biométhanisation au Canada.



En cas de doute sur l'utilisation de votre bac brun, visitez le [www.collectequicarbure.com](http://www.collectequicarbure.com) ou téléphonez sans frais au 1-888-856-5552.

## « Dans quel bac ça va? »

Afin de vous faciliter la tâche dans vos efforts de protection de l'environnement, voici une courte liste des matières les plus problématiques et comment en disposer :



### Matières brunes et vertes

- Branches** : Écocentre
- Gazon coupé** : sur votre terrain ou l'Écocentre
- Litières et excréments d'animaux** : Bac vert
- Résidus de jardinage** : Bac brun
- Résidus alimentaires** : Bac brun
- Viandes (de table)** : Bac brun

### Autres matières

- Ampoules fluocompactes** : Écocentre
- Batteries / piles** : Écocentre
- Cartons de lait et de jus** : Bac bleu
- Électroménagers** : Écocentre
- Huiles, antigel, filtres à huile** : Écocentre
- Matériaux de construction** : Écocentre
- Électronique et informatique** : Écocentre
- Métaux** : Écocentre
- Meubles et accessoires de maison** : Écocentre
- Sacs de plastique** : Bac bleu en «sac de sac»
- Styromousse (Plastique No 6)** : Bac vert
- Vêtements** : Friperies

En cas de doute sur votre bac bleu ou pour de plus amples informations, visitez le site Web [www.mitis.qc.ca](http://www.mitis.qc.ca) section Matières Résiduelles.

Source :

Vincent Dufour, Coordonnateur  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis Tél.: 418 629-2053 poste 1138  
Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

### Écocentre de La Mitis

428, avenue Roger-Marcoux  
Mont-Joli, 418-785-0055

En octobre, ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h45 et le samedi de 8h à 12h et 12h30 à 15h45.

Novembre : lundi au vendredi de 8h à 16h45,  
Décembre à avril : lundi au vendredi de 8h à 15h45.



**Georges Jalbert**  
District 3

Sécurité incendie  
Plan des mesures d'urgence  
Fonds de retraite  
Politique familles-aînés  
CODEM  
Comité revitalisation  
Fondation de la Ville  
Urbanisme



**Jean-Pierre Labonté**  
District 4

Finances  
Sports et loisirs  
Comité des dons  
Action communautaire  
Corporation des événements spéciaux  
Corporation du stade du centenaire  
Accueil des nouveaux arrivants

# Loisirs, culture et vie communautaire



**Jacques Dumas**  
District 5

Comité d'embellissement  
Petit Plantarium  
Parc du ruisseau Lebrun  
CLAC - Château Landry  
Maison des jeunes  
Politique familles-ânés  
Sports et loisirs  
Comité d'embellissement  
Accueil des nouveaux arrivants  
Urbanisme



**Denis Dubé**  
District 6

Finances  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Travaux publics  
Comité des dons  
Corporation des événements spéciaux  
Comité de circulation  
Fresqu'Ô Fête

## Les livres numériques disponibles à la bibliothèque !

Grâce à la plateforme québécoise « prenumerique.ca », les abonnés à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers ont maintenant accès à une collection de livres numériques.

Pour procéder à un emprunt, rendez-vous sur le portail de la bibliothèque au <http://ibistro-montjoli.reseaubiblio.ca> et suivez les indications vous permettant d'emprunter un livre numérique. Un feuillet d'information est également disponible au comptoir du prêt de la bibliothèque. Plusieurs livres sont déjà offerts et de nouveaux s'ajouteront graduellement à cette plateforme. Mentionnons que la Ville consacre annuellement un budget de 40 000 \$ à la collection de livres et de documents offerts aux usagers de Mont-Joli et de La Mitis. L'abonnement à la bibliothèque est gratuit.



## Rencontres du club de lecture

Les lundis 7 novembre et 5 décembre à 18h30.

## Rencontres du club d'écriture

Les dimanches à 13h30 : 16 octobre, 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre



## Un défilé devenu une tradition !

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire vous invite à mettre à l'agenda le défilé marquant le coup d'envoi de la période des Fêtes, le samedi 3 décembre, à 10 heures. Les organismes de la région sont invités à prendre part à l'événement en téléphonant au 418 775-7285, # 2114. Le défilé empruntera le boulevard Jacques-Cartier et se terminera au Centre Le Colombien, où sera servi un déjeuner à prix populaire par le Conseil des Chevaliers de Colomb. Voilà donc un rendez-vous à mettre à l'agenda pour vivre la magie du Temps des Fêtes !

## Château Landry Maison de la culture

Spectacles à la salle  
Rotary-Desjardins



## Dimanches en musique à 11 h (entrée libre)

- 30 octobre : Gabriel Dufour-Langlois et Médéric Turgeon-Chamelot (duo jazz)
- 27 novembre : ensemble de guitare du Mistral
- 11 décembre : piano et chants de Noël avec Claude Belisle et ses invités

## Café des aînés en musique (entrée libre)

23 novembre à 14 h : Lucien Poirier et René-Jean-Banville (voix), Philippe Gagné (piano)

## 17 novembre, à 19 h 30

Vernissage-spectacle du Carrefour de la littérature, des arts et de la culture de l'exposition «Bestial», avec l'artiste-peintre Caroline Jacques et l'auteur-compositeur-interprète Gervais Bergeron. Entrée libre.

## Merci aux amis du Château Landry !

C'est lors d'une cérémonie tenue le 28 septembre que la mairesse de Mont-Joli, Danielle Doyer et le président de la Fondation Les amis du Château Landry, Jean Bélanger, ont rendu hommage aux donateurs qui ont contribué à la naissance de la Maison de la culture. Mentionnons que 900 000 \$ ont été amassés, soit 464 100 \$ du ministère de la Culture et des Communications, 435 900 \$ de la Fondation Les amis du Château, dont 162 000 \$ du Club Rotary et 75 350 \$ de la Caisse Desjardins de Mont-Joli.



*Jean Bélanger, président de la Fondation Les amis du Château Landry, Frédéric Roy, agent de développement culturel, ministère de la Culture et des Communications- région Bas-Saint-Laurent, Debbie Abbel, directrice générale de la Caisse Desjardins de Mont-Joli, Danielle Doyer, mairesse de Mont-Joli, Roger Boudreau, secrétaire de la Fondation Louis-Gonzague-Gagnon du Club Rotary*